



PRÉFET DE L'ESSONNE

Liberté

Égalité

Fraternité

Direction régionale et interdépartementale de l'environnement,
de l'aménagement et des transports d'Île-de-France

Unité départementale de l'Essonne



**PRÉFET
DE L'ESSONNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

LES ÉNERGIES RENOUVELABLES

Etat des lieux en Essonne

Les énergies renouvelables en Essonne

- 1/ Le bilan des consommations énergétiques en Ile-de-France et en Essonne
- 2/ les évolutions depuis 2005
- 3/ les objectifs du schéma régional – par type d'ENR
- 4/ la place des ENR maintenant et demain

Les énergies renouvelables en Essonne

1/ Le bilan des consommations énergétiques en Ile-de-France et en Essonne

2/ les évolutions depuis 2005

3/ les objectifs du schéma régional – par type d'ENR

4/ la place des ENR maintenant et demain

Le bilan des consommations énergétiques

Plus de deux-tiers de l'énergie est consommée par les bâtiments (résidentiel et tertiaire)
(gaz, électricité, fioul, réseaux de chaleur, bois)

Près de deux-tiers de l'énergie totale consommée est fossile (gaz et produits pétroliers)

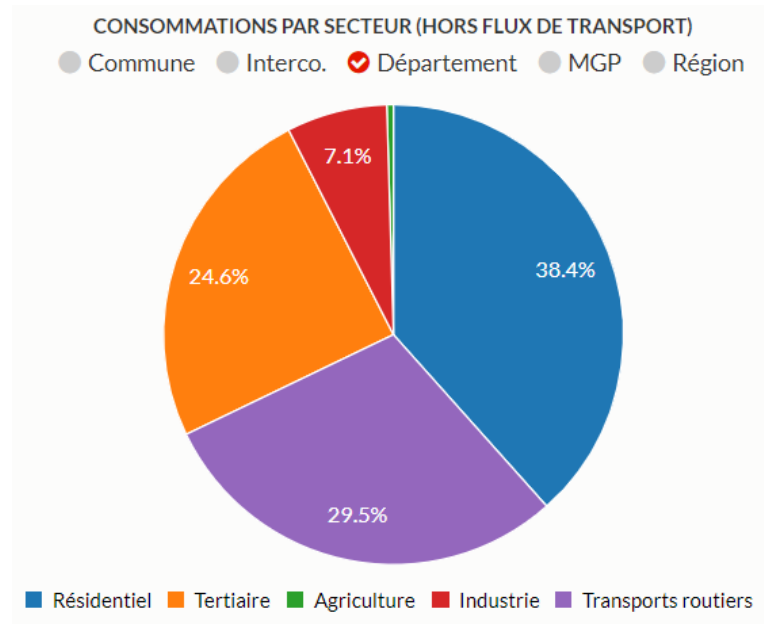
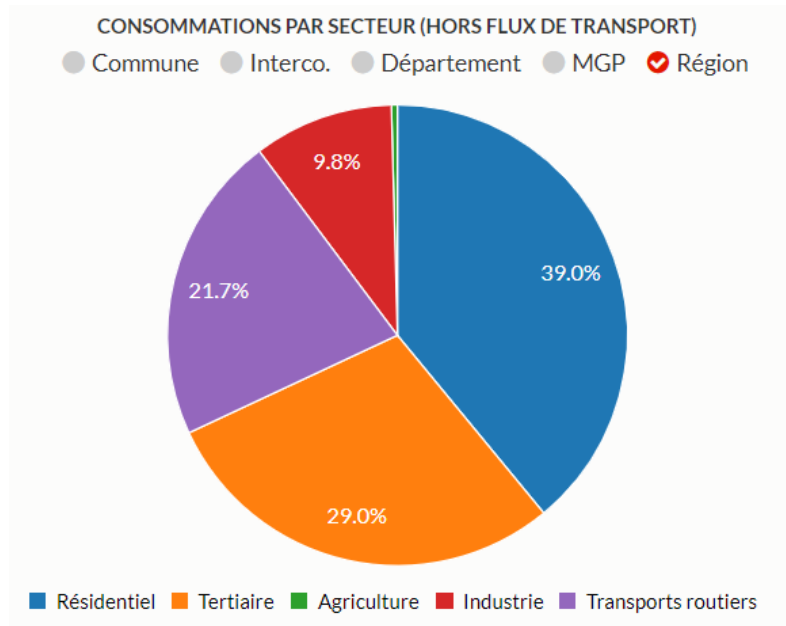
Cette énergie est importée à 90 % (autres régions et autres pays)

Ces grandes masses ont assez peu évolué depuis 2005 (année de référence du schéma régional)

Quelques illustrations ..

Le bilan des consommations énergétiques

Consommation finale 2019 – type d'usage

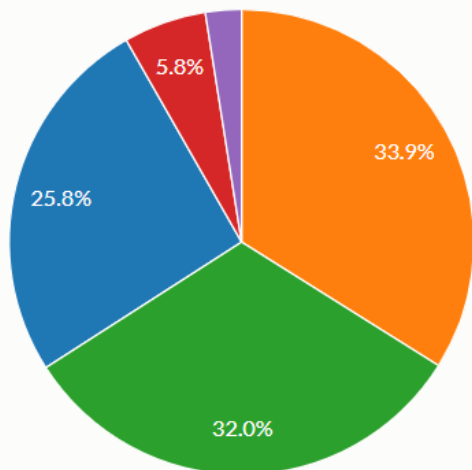


Le bilan des consommations énergétiques

Consommation finale 2019 – type d'énergie

CONSOMMATIONS PAR TYPE ÉNERGIE

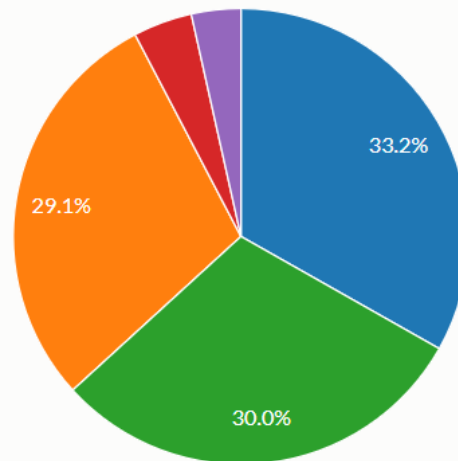
● Commune ● Interco. ● Département ● MGP ● Région



■ Produits pétroliers ■ Gaz naturel ■ Electricité ■ Chauffage urbain ■ Bois

CONSOMMATIONS PAR TYPE ÉNERGIE

● Commune ● Interco. ● Département ● MGP ● Région



■ Produits pétroliers ■ Gaz naturel ■ Electricité ■ Chauffage urbain ■ Bois

Les énergies renouvelables en Essonne

1/ Le bilan des consommations énergétiques en Ile-de-France et en Essonne

2/ les évolutions depuis 2005

3/ les objectifs du schéma régional – par type d'ENR

4/ la place des ENR maintenant et demain

Bilan énergétique – Evolution

L'industrie et l'agriculture ont connu de fortes réductions.

Les motorisations plus efficaces ont également un effet.

Les secteurs résidentiel et tertiaire n'ont pas la même dynamique.

	Evolution 2005-2018
Résidentiel	- 11 %
Tertiaire	+ 8 %
Transports	- 16 %
Industrie	- 40 %
Agriculture	- 31 %

Bilan énergétique – Evolution

Heureusement, les besoins « statiques » type résidentiel/tertiaire sont bien adaptés au développement des ENR (réseaux de chaleur notamment).

La région est N° 1 en réseaux de chaleur et en géothermie mais on peut mieux faire.

Le potentiel énergétique régional est pourtant important (bois-énergie, méthanisation, production d'énergie électrique photovoltaïque et éolienne, récupération de chaleur fatale, géothermie).

Besoin d'une meilleure mobilisation du potentiel.

Les énergies renouvelables en Essonne

1/ Le bilan des consommations énergétiques en Ile-de-France et en Essonne

2/ les évolutions depuis 2005

3/ les objectifs du schéma régional - par type d'ENR

4/ la place des ENR maintenant et demain

Les objectifs du schéma régional

Le schéma régional climat air énergie (SRCAE) approuvé en 2012 fixait des objectifs à 2030







Le bilan du réalisé à mi-parcours est moyen à mauvais. Si les réseaux de chaleur et la géothermie ont des taux de réalisation significatifs, les autres énergies sont loin des cibles

L'éolien, le photovoltaïque et la méthanisation ne dépassent pas le TWh chacun dans la région (pour une consommation totale de 210 TWh)

Le schéma régional est décliné en feuilles de route annuelles déclinées au niveau départemental (actions DDT & CDTE)

Bilan du SRCAE en 2020 (Cf feuille de route pour la transition énergétique en Ile-de-France 2021, PRIF)

Potentiels / objectifs des différentes énergies renouvelables et de récupération (SRCAE à 2030) :

 <p>Chaleur fatale</p> <p>Objectif 2030 : 2 TWh Situation actuelle : ~ 1,1 TWh</p>	 <p>Biomasse collective sur réseau</p> <p>Objectif 2030 : 7 TWh Situation actuelle : 1,5 TWh</p>	 <p>Photovoltaïque</p> <p>Objectif 2030 : 2,4 TWh Situation actuelle : 0,1 TWh</p>
 <p>Géothermie</p> <p>Objectif 2030 : 3,5 TWh Situation actuelle : 1,6 TWh</p>	 <p>Méthanisation</p> <p>Objectif 2030 : 4 TWh Situation actuelle : 0,9 TWh</p>	 <p>Éolien</p> <p>Objectif 2030 : 2,7 TWh Situation actuelle : ~ 0,1 TWh</p>

La production locale d'énergies renouvelables et de récupération permettra de réduire la forte dépendance énergétique de la région.

Les énergies renouvelables en Essonne

- 1/ Le bilan des consommations énergétiques en Ile-de-France et en Essonne
- 2/ les évolutions depuis 2005
- 3/ les objectifs du schéma régional – par type d'ENR
- 4/ la place des ENR maintenant et demain**

La place des ENR maintenant et demain

Quelles contraintes actuelles :

- Pour la méthanisation, effet en trompe l'œil induit par de grosses installations qui représentent l'essentiel des capacités devant la méthanisation agricole, qui connaît des difficultés d'acceptation
- La biomasse collective est freinée par des difficultés d'organisation de la filière bois
- Le photovoltaïque au sol souffre de la concurrence de l'usage du foncier et des enjeux patrimoniaux, les implantations sur des terrains dégradés doivent être priorités (Cf Marcoussis)
- L'éolien souffre d'une vive opposition et de contraintes fortes (circulation aérienne, radars) : cartographie des zones favorables

La place des ENR maintenant et demain

Pistes de progrès et leviers : beaucoup de dispositifs existent et se créent, Cf la loi ENR du 10 mars 2023

- Prise de conscience que les ENR permettent des productions locales gages d'indépendance énergétique et de coûts énergétiques stables à l'abri des phénomènes géopolitiques
- Simplification des procédures ET meilleure concertation amont
- Encouragement au partage local de la valeur
- Planification locale et mobilisation des surfaces disponibles
- Agir aussi sur la consommation : baisse actuelle au rythme de 1 % par an
 - rénovation des bâtiments (Ma prim renov, fonds vert..)
 - décarbonation de la mobilité (Crit'air, ZFE, prime à la conversion, aides au covoiturage, plan vélo..)